

Burundi : Le procès pour "actes de terrorisme" ajourné au 18 octobre

@rib News, 08/10/2012 â€“ Source AFPBurundi : un correspondant de RFI et 22 personnes jugées en appel pour terrorismeLe procès en appel du correspondant burundais de RFI, Hassan Ruvakuki, condamné en première instance à la perpétuité pour « actes de terrorisme », et de ses 22 co-accusés, a débuté lundi devant la Cour d'appel de Gitega au centre du Burundi, a-t-on constaté. L'audience a été ajournée au 18 octobre à l'issue d'une journée de débats, largement consacrée aux auditions d'une partie des accusés.

Correspondant de Radio France internationale (RFI) en swahili et travaillant pour la radio burundaise privée Bonesha FM, M. Ruvakuki a été déclaré coupable le 20 juin d'avoir organisé une attaque lancée par une nouvelle rébellion à la Tanzanie en novembre 2011, puis d'en avoir fait la publicité. L'attaque avait fait des dizaines de morts à Cankuzo, dans l'est du Burundi. Lors de leurs déclarations préliminaires en début d'audience, les avocats de la défense ont dénoncé « des violations massives des droits de la défense et des règles de procédure qui ont empêché le procès en première instance », demandant « ce que des innocents ne restent pas en prison ». « Hassan Ruvakuki s'est rendu en Tanzanie pour faire son métier de journaliste, pour faire un reportage sur une rébellion qui était en train de naître », a souligné l'un des avocats du journaliste, Me Fabien Segatwa. « La Cour d'appel doit l'acquitter car ce n'est pas un terroriste », a-t-il ajouté. Seuls neuf des 23 accusés avaient accepté de comparaître en première instance. Outre M. Ruvakuki, treize accusés avaient été condamnés à la réclusion à perpétuité et neuf, accusés de complicité, à de 15 ans de prison. Les 23 accusés étaient présents lundi. Après les déclarations préliminaires de la défense, cinq accusés condamnés à la perpétuité se sont succédés à la barre et ont répondu aux questions de la Cour, composées de cinq magistrats. Tous ont clamé leur innocence, affirmant que les aveux signés, sur lesquels s'appuie l'accusation, leur ont été extorqués sous la torture. M. Ruvakuki ne s'est pas exprimé durant l'audience lundi. Des diplomates occidentaux - des Etats unis, des Pays-Bas, de la France, de la Belgique, de la Grande Bretagne et de l'Union européenne notamment - étaient présents dans la salle d'audience, ainsi que des représentants de l'ONG de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch et de défense de la liberté de la presse Reporters sans frontières (RSF). Environ un demi-millier de personnes venues manifester leur soutien au journaliste étaient rassemblées, à l'appel de radios privées, à l'extérieur de la salle, où le procès était retransmis par des hauts-parleurs. La multiplication des violences au Burundi fin 2011 avait fait craindre à de nombreux observateurs une reprise des hostilités à plus grande échelle, alors qu'entre 1993 et 2006, le pays a été marqué par une guerre civile qui a fait près de 300.000 morts.